

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE**
**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 11 JUILLET 2024 REPORTE  
 AU LUNDI 22 JUILLET 2024 EN L'ABSENCE DE QUORUM LORS DE LA SEANCE INITIALE**
**Nombre de membres :**

 En exercice : 59  
 Présents : 24  
 Pouvoirs : 5  
 Votants : 29

**Date de convocation et d'affichage initiale :**

05 juillet 2024

**Date de seconde convocation et second affichage :**

15 juillet 2024

**Numéro :**

D20240722\_185

**Objet :**

Attribution du marché d'entretien des installations d'assainissement non collectif

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Neuville-les-Dames, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS. En l'absence de quorum, la séance n'a pu être ouverte. L'assemblée délibérante s'est réunie de nouveau, le lundi 22 juillet 2024 à 17 heures 30 minutes, au siège de la Communauté de Communes, à Châtillon-sur-Chalaronne.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS		x	
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DEFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	E. BERNARD
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	S. GAUTIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	I.DUBOIS
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU		x	
	Evelyne	ESCRIVA		x	
	Pascal	GAGNOLET		x	
	Claude	LEFEVER		x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		x	
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD		x	
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT		x	
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON		x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON		x	S. PERI
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élue : **Sonia Peri**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis de la CAO en date du 13 juin 2024,

### 1) Consultation :

La Communauté de communes de la Dombes a décidé de passer un marché public de services concernant l'entretien des installations d'assainissement non collectif pour les usagers du SPANC (service public d'assainissement non collectif) de la Communauté de Communes de la Dombes

Les caractéristiques essentielles du marché sont les suivants :

- Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec un maximum de 300 000 euros HT/4 ans,
- L'accord-cadre prend effet à compter du 6 août 2024 pour une durée de quatre ans (suite à la prolongation du contrat actuel d'un mois soit du 06.07.2024 au 06.08.2024)

**2) Procédure de passation et critères de jugement des offres :**

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet des publications suivantes :

- Publié au BOAMP le 22 mars 2024(avis n°24-33730)
- Publié au JOUE le 22 mars 2024 (avis n°172745-2024)
- Publié sur le profil d'acheteur <http://marchespublics.ain.fr>

La date limite de remise des offres : Lundi 29 avril 2024 à 12h00

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante. Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction de l'appréciation suivante :

Critères	Pondération
<b>1-Prix des prestations</b>	<b>60.0 %</b>
<b>2-Valeur technique</b>	<b>40.0 %</b>
2-1 - Organisation et méthodologie générales pour les campagnes programmées	15.0 %
2-2 - Organisation et méthodologie générales pour les vidanges urgentes	5,0 %
2-3 - Mode opératoire pour les prestations de vidange et de remise en eau	15.0 %
2-4 - Protocole de prise en charge des matières de vidange	5.0 %

**1 - Notation du critère « prix des prestations » (60 points) :**

Le montant du marché pris en compte pour la notation du critère « prix des prestations » est le montant total indiqué dans le Détail Quantitatif Estimatif. Une note sera attribuée de 0 à 60 à chaque offre selon le calcul suivant :

$$\text{Note du candidat} = 60 \times (\text{offre la plus basse} / \text{offre du candidat})$$

**2 - Notation du critère « valeur technique de l'offre » (40 points) :**

Le critère de la valeur technique de l'offre (40 points) sera jugé au regard du contenu du mémoire.

Suivant la qualité de l'offre présentée, un pourcentage sera affecté à la note maxi indiquée pour chaque sous-critère. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de pouvoir attribuer des points ou demi-points intermédiaire.

Niveaux d'appréciation de l'offre	% d'attribution de la note maxi
Le candidat n'a fourni aucune information sur le sous-critère	0%
Offre passable Offre qui présente de nombreuses imprécisions ou généralités	25%
Offre moyenne. Offre qui ne répond que partiellement à la demande	50%
Offre satisfaisante. Offre correcte avec quelques réserves mineures	75%
Offre très satisfaisante Offre complète et précise	100%

**Méthode de notation finale :**

L'addition des deux notes donne la note finale. L'offre la mieux-disante est celle qui a la note la plus élevée.

**3) Classement des offres :**

Il a été reçu 1 plis dans les délais légaux et 0 pli hors délai. Les candidats ayant déposés leur offre dans l'ordre d'arrivée des plis sont les suivants :

- **ACV, Stéphane BIAJOUX**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 juin 2024. Madame la Présidente précise que le rapport d'analyse des offres est présenté au Conseil communautaire sur lequel il est indiqué le classement des offres finales conformément à la décision de la Commission d'appel d'offres.

Candidat	Note « prix des prestations »	Note « valeur technique »	Note globale	Montant maximum
ACV	60/60	37.5/40	97.5/100	300 000 euros HT/4 ans

**4) Décision de la Commission d'appel d'offres :**

La commission d'appel d'offres 13 juin 2024 a attribué le marché public de services concernant l'entretien des installations d'assainissement non collectif pour les usagers du SPANC (service public d'assainissement non collectif) de la Communauté de Communes de la Dombes conformément au tableau ci-dessus au candidat ACV BIAJOUX.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- De prendre acte de la décision de la Commission d'appel d'offres du 13 juin 2024 a attribué le marché public de services concernant l'entretien des installations d'assainissement non collectif pour les usagers du SPANC (service public d'assainissement non collectif) de la Communauté de Communes de la Dombes à l'entreprise ACV, Stéphane BIAJOUX. Le marché est conclu pour une durée de 48 mois à compter du 6 aout 2024,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer le marché public susmentionné, ainsi que tous les documents afférents y compris les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

**Le Conseil communautaire**

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De prendre acte** de la décision de la Commission d'appel d'offres du 13 juin 2024 a attribué le marché public de services concernant l'entretien des installations d'assainissement non collectif pour les usagers du SPANC (service public d'assainissement non collectif) de la Communauté de Communes de la Dombes à l'entreprise ACV, Stéphane BIAJOUX. Le marché est conclu pour une durée de 48 mois à compter du 6 aout 2024,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer le marché public susmentionné, ainsi que tous les documents afférents y compris les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré, le 22 juillet 2024

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

